

CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES

Séance du vendredi 10 juillet 2020 à 20H30

Présents :

Mmes GENSSLER Édith, LAURENT Anne, RACAUD Béatrice, SAVO Sylviane,
MM. CLARET Jean-Jacques, MARCHANT Marcel, BONAFIOUS Raymond,
DUCOMMUN Frank.

Absent excusés : MM. ASSEMAT Matthieu, MERLIO Gwénaél (pouvoir à M. ASSEMAT Matthieu), SERAN Loïc.

Secrétaire de séance : M. Raymond BONAFIOUS.

M. le Maire préside le Conseil, ouvre la séance à 20h30.

Le compte rendu de la séance du 05 juin est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2020-19 Election d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants pour les élections sénatoriales du 27/09/2020

Délégué titulaire	M. Jean- Jacques CLARET à l'unanimité
1 ^{er} délégué suppléant	M. Marcel MARCHANT à l'unanimité
2eme délégué suppléant	Mme Anne LAURENT à l'unanimité
3eme délégué suppléant	Mme Edith GENSSLER à l'unanimité

Arrivée à 20h50 de M. ASSEMAT Matthieu (procuration de M. MERLIO Gwénaél).

Délibération 2020-20 CHOIX entreprise pour renouvellement du matériel informatique du secrétariat de la mairie

Monsieur le Maire présente plusieurs devis.

La société SILITEO a été retenue à l'unanimité pour le devis N° PR2006-0355 d'un montant de 1 258, 25 € HT soit 1 509, 90 € TTC.

Délibération 2020-21 ESIT Election du Président et du Vice-Président

Lors de la réunion de l'ESIT du 29 juin 2020, Mme Sylvie VIVIES a été élue Présidente et M. Nicolas TIRARD-COLLET a été élu Vice-Président de l'Entente Intercommunale pour la gestion de l'Ecole de Tarabel.

A l'unanimité le conseil approuve cette délibération.

Délibération 2020-22 ESIT Demande de dérogation scolarisation hors RPI

Lors de la réunion de l'ESIT du 29 juin 2020, une famille déménageant sur la commune d'Escalquens a demandé une dérogation pour scolariser les deux enfants à Tarabel. La commune d'Escalquens a refusé de participer aux frais de fonctionnement et à la capacité d'accueillir les enfants.

L'ESIT a refusé cette demande de dérogation.

A l'unanimité le conseil approuve cette délibération.

Délibération 2020-23 ESIT Choix entreprise de nettoyage pour l'école élémentaire

Lors de la réunion de l'ESIT du 29 juin 2020, Mme la Présidente a exposé à l'assemblée le besoin de prendre une entreprise de nettoyage pour l'école élémentaire à la rentrée de septembre 2020. Le montant de cette prestation est de 440 € HT pour 2 heures par semaine. Cette solution permettra le remplacement d'un agent territorial polyvalent.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de ne pas approuver cette décision.

4 votes pour, 5 votes contre, 1 abstention

Nomination d'un Référent AMBROISIE

A l'unanimité M. Loïc SERAN a été désigné comme référent pour la commune.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu vendredi 24 juillet 2020 à 20h 30.

La séance est levée à 21h50.